

Rapport de jury

Certification complémentaire

ANGLAIS- Session 2016

La session 2016 de la certification complémentaire en anglais s'est déroulée du vendredi 19 février 2016 au lundi 21 mars 2016, au Rectorat de l'académie de la Guadeloupe.

1. Les jurys

Présidés par Jocelyne VIEILLOT, IA-IPR d'anglais, les 16 jurys mis en place tout au long de cette période étaient composés de 10 inspecteurs, 2 chargés de mission, et de 6 enseignants :

IA-IPR

Biotechnologies Biochimie Biologie	Mme Caroline BONNEFOY
EPS	M. Julien COZEMA
Histoire-Géographie	Mme Véronique CHALCOU
Mathématiques	M. Harry CHRISTOPHE
Sciences Economiques et Sociales	M. Thierry JEANMOUGIN
STI	Mme Guylène BUSSAC
Technologie	
SVT	M. Antoine LAFONT

IEN-ET/EG

Anglais	Mme Francine DOQUET
Biotechnologies	Mme Marie-Josée CILPA
Sciences et Techniques Médico- Sociales	
Génie Mécanique Construction	M. Charles SALIBUR
Technologie	

Chargés de mission

Economie – Gestion	M. Donald FOLIWE
Mathématiques	Mme Catherine BRUMIER

Enseignants

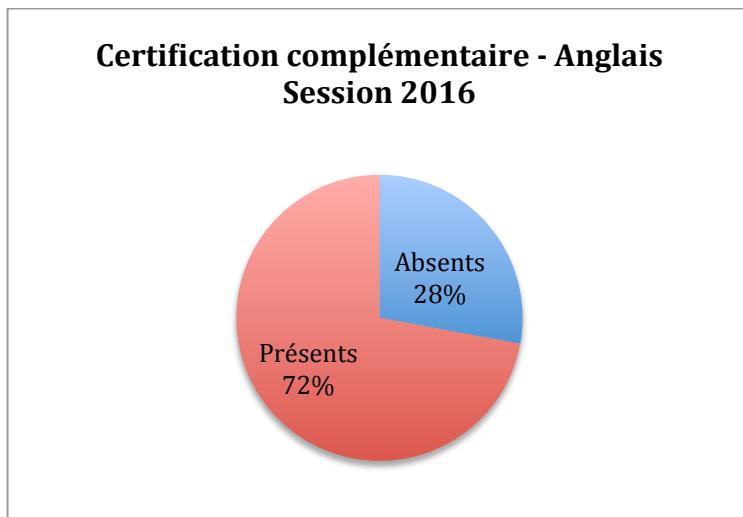
Anglais	Mme Nadège TORRE Mme Suzanne RIVAL
Arts Appliqués	Mme Karine NICOLAS
Education musicale	M. Bernard CAMIER
Philosophie	M. Jean-Pierre BABIN
Physique Chimie	M. Anthony ROSE

2. Les candidats

a) Taux de présence aux épreuves

43 professeurs de disciplines non linguistiques se sont inscrits à l'épreuve d'anglais de la certification complémentaire lors de la session 2016.

72% d'entre eux se sont présentés à l'épreuve, 28% s'étant désistés.

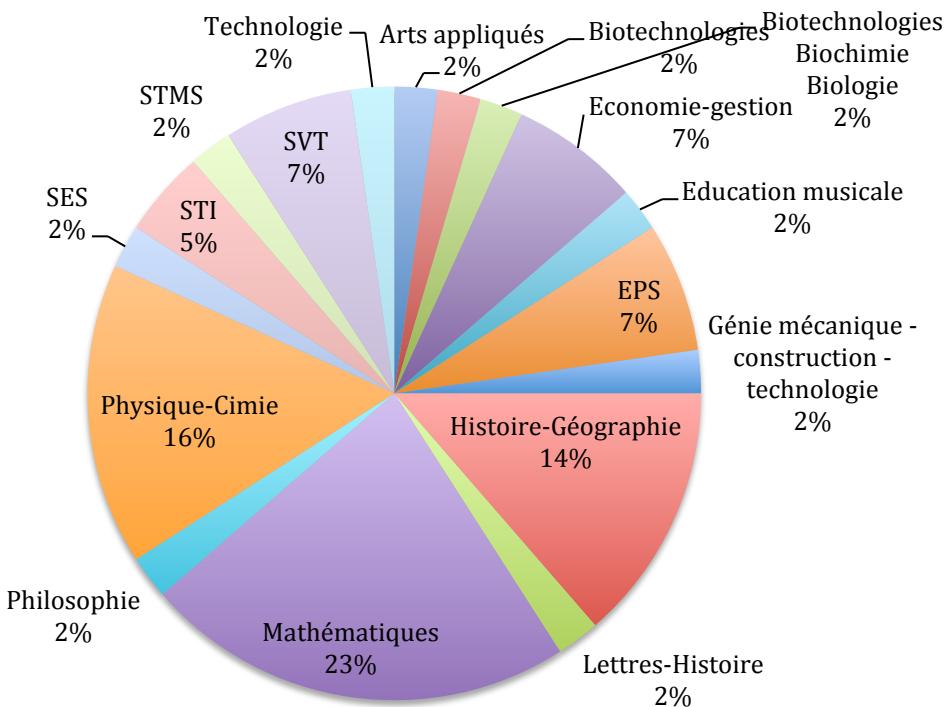


b) Les disciplines représentées

Les disciplines majoritairement représentées lors des inscriptions à la session 2016 ont été les mathématiques (23%), la physique chimie (16%) l'histoire-géographie (14%).

Disciplines Non Linguistiques	Inscrits	Absents	Présents
Arts Appliqués	1	0	1
Biotechnologies	1	0	1
Biotechnologies Biochimie Biologie	1	0	1
Economie – Gestion	2	0	2
Education musicale	1	0	1
EPS	3	0	3
Génie Mécanique Construction Technologie	1	0	1
Histoire-Géographie	6	3	3
Lettres-Histoire	1	1	0
Mathématiques	10	4	6
Philosophie	1	0	1
Physique Chimie	7	3	4
Sciences Economiques et Sociales	1	0	1
Sciences et Techniques Médico- Sociales	1	0	1
STI	2	1	1
SVT	3	0	3
Technologie	1	0	1
Effectif total	43	12	31

Part des inscrits par discipline

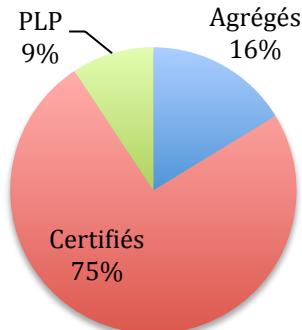


c) Corps d'origine des inscrits

Les candidats inscrits à la session 2016 de la certification complémentaire sont majoritairement issus du corps des professeurs certifiés (75%).

Corps d'origine des inscrits	Effectifs
Agrégés	7
Certifiés	32
PLP	4

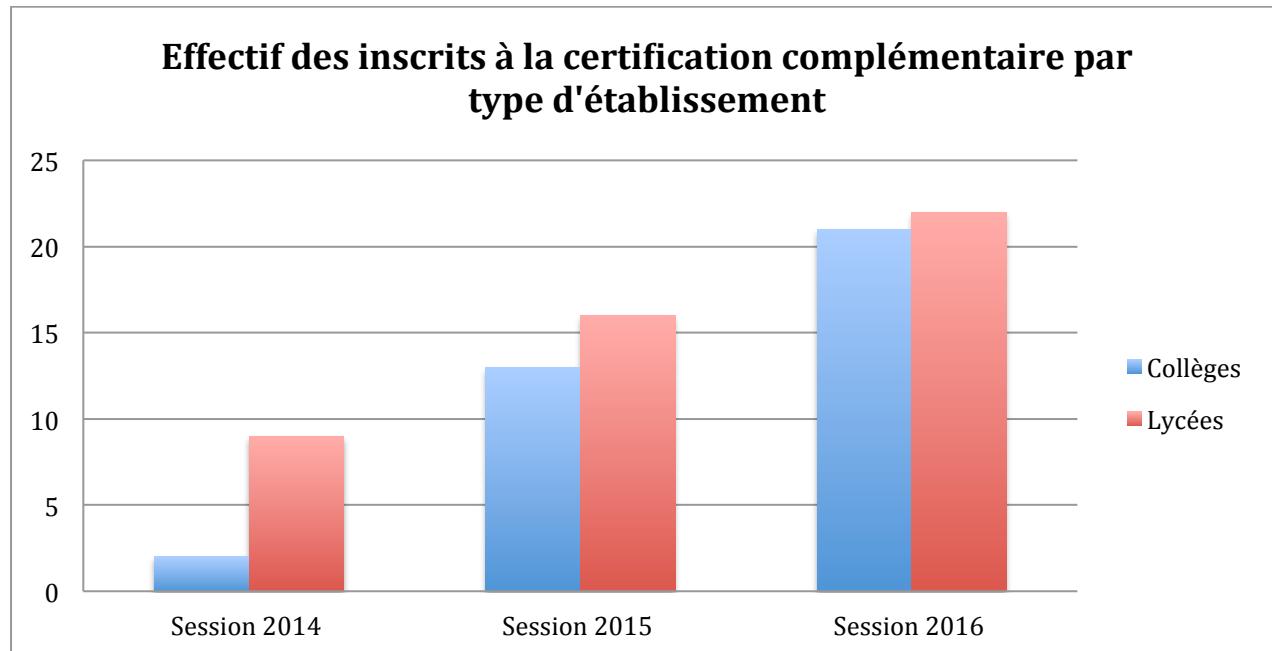
Répartition des inscrits par corps d'origine



d) **Etablissements d'exercice des inscrits**

Le nombre des inscrits intervenant en collège est en augmentation régulière depuis la session 2014. Leur pourcentage est ainsi passé de 18% à 45% à la session 2015, 49 % à la session 2016.

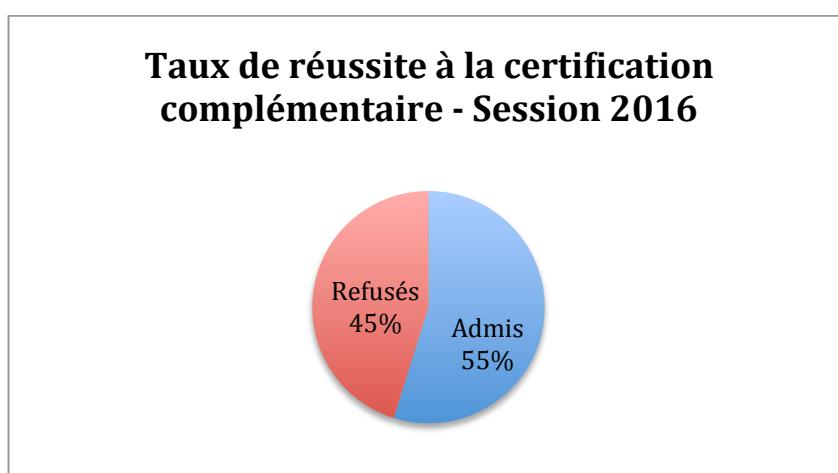
	Session 2014	Session 2015	Session 2016
Collèges	2	13	21
Lycées	9	16	22
Total	11	29	43



3. Evolution des taux de réussite

Taux de réussite– Session 2016

55% des candidats présents ont été déclarés admis par les jurys de la certification complémentaire.



Le taux de réussite est sensiblement identique à celui des sessions précédentes.

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre de refusés	Nombre d'admis	% admis
Session 2016	43	31	14	17	55%
Session 2015	30	28	13	15	53,57
Session 2014	11	9	4	5	55,55
Session 2013	15	15	7	8	53,33

4. Remarques sur les prestations des candidats

Constats

Tous les candidats, exception faite d'une candidate, ont choisi de débuter leur prestation par une prise de parole en anglais.

L'on note que le niveau de langue est parfois juste et se situe au niveau B1 du Cadre Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Les candidats ayant suivi le stage mis en place dans le cadre du plan académique de formation pour la deuxième année consécutive, présentaient généralement des dossiers complets avec des exemples de scénarios pédagogiques. Il a également été constaté que parmi les candidats refusés l'an dernier, certains avaient suivi les conseils prodigues et avaient nettement progressé, leur prestation à l'oral attestant d'une remise à niveau remarquable. Ce qui prouve si besoin était qu'il faut savoir persévérer. Par ailleurs, faute d'être en mesure de mener une expérimentation de l'enseignement de la DNL au sein d'une section européenne, dite euro caribéenne, quelques candidats sont intervenus dans le cadre des Travaux Personnels Encadrés en lycée, ou dans celui des projets d'Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) en collège.

Candidats admis

Les candidats ont un parcours extrêmement riche et ont su montrer une implication réelle dans des projets avec les élèves et le professeur d'anglais. Très motivés, conscients de l'importance du travail collaboratif, ils ont mené une réflexion convaincante sur la mise en œuvre de l'enseignement de la Discipline Non Linguistique (DNL).

Candidats non admis

Les jurys ont pu observer que les motivations de certains candidats n'étaient pas toujours claires et ont déploré dans bien des cas l'absence de perspectives pédagogiques, une méconnaissance, voire une ignorance du cadre institutionnel. La réflexion sur l'apport de la DNL pour le professeur et pour l'élève, ainsi que sur les implications pour l'enseignement de la discipline, a souvent paru peu aboutie.

Les candidats ne semblent pas toujours avoir envisagé un travail préparatoire avec le professeur d'anglais lors de l'élaboration du projet pédagogique.

5. Les Conseils

Constitution des dossiers

Une présentation détaillée du parcours du candidat, ainsi que la présentation d'une séquence, incluant une séance détaillée sont largement appréciées. Les supports (vidéo, site Internet, etc..) envisagés peuvent être présentés au jury (tout du moins un extrait si le support est long). Quelques dossiers ont en effet été jugés trop légers. Il ne suffit pas d'imprimer le CV sur I-profil, mais de souligner, et de valoriser les étapes d'un parcours professionnel.

Préparation de l'épreuve

Le jury encourage les candidats refusés à la session 2016 à consolider leur projet notamment en approfondissant la réflexion sur la mise en œuvre de l'enseignement de DNL.

Lors de la préparation à la certification, il convient d'accentuer la pratique orale, afin d'attester d'une bonne maîtrise du niveau B2 du CECRL

Le jury conseille aux candidats admis de saisir toutes les opportunités pour "utiliser" leur certification, même lorsqu'ils n'interviennent pas dans une section européenne.

Il conseille aux futurs candidats de :

- s'entraîner à parler de leur métier en anglais en s'appropriant le lexique requis pour parler de pédagogie (DNL, transversal, séance, séquence, compétences, etc.), d'organisation scolaire (proviseur, conseil de classe, bulletins, emploi du temps, seconde, première etc.) et pour faire usage des termes scientifiques et/ou techniques appropriés de sa discipline.
- mener des recherches sur les systèmes éducatifs anglophones pour s'approprier des connaissances tant dans les ressources pédagogiques que dans les pratiques du métier.
- maîtriser les offres et modalités des divers parcours du système français. ***S'agissant des candidats exerçant en collège, il leur est vivement conseillé de mener une réflexion sur les modalités de mise en œuvre des enseignements interdisciplinaires dans le cadre de la réforme du collège.***
- mieux penser la collaboration avec le professeur d'anglais. Le rôle de ce dernier ne saurait se limiter à l'apport du vocabulaire faisant défaut au professeur de DNL ou à se caler sur les thèmes choisis unilatéralement par son collègue, sans lien aucun avec le programme de langues vivantes.
- approfondir et améliorer leurs compétences linguistiques afin de proposer un modèle satisfaisant à leurs élèves. Il s'agit de tendre vers le niveau C1 tout en s'appropriant le niveau B2 'utilisateur indépendant' du CECRL, dont voici une brève description : (les candidats gagneront à en lire une description plus détaillée):

'Peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits d'un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte ni

tension, ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités'.

Compétences grammaticales

Il est attendu du candidat qu'il fasse preuve d'un bon contrôle grammatical, le jury appréciant également sa capacité à s'auto-corriger.

Il convient d'éviter les erreurs récurrentes apparaissant dans la liste non exhaustive ci-dessous :

« ***I begin ?*** » ; « ***I'm a teacher for 16 years*** » ; « ***I have make*** » ; « ***I am continue*** » ; « ***You choice 2 or 3 sentences*** » ; confusion dans l'emploi des pronoms relatifs *who* ≠ *what*

Compétences lexicales

Pour ce qui est du lexique il doit être vérifié avant la prestation, dès la constitution du dossier, afin d'éviter les erreurs du type confusion entre ' *take an exam* ' et ' *pass an exam*'

Compétences phonologiques

Une bonne maîtrise de la phonologie est attendue, notamment s'agissant :

- des mots tels *pupils, develop methods apply, diversify, finally, items, criterium, study, rules, major, written...*
- des réalisations du [th] comme dans 'the' et 'thing', et le 'h' aspiré, les sons [i] bref et long...

Quelques questions à se poser :

Comment amener l'élève à un réel intérêt et une pratique globale et consciente de la langue, dans le cadre de la DNL ?

Comment s'inscrire dans une dynamique interdisciplinaire et transculturelle ?

Comment évaluer ? Comment s'assurer des acquis en termes de vocabulaire, de culture, et de méthodes ?

Le présent rapport de jury a été rédigé en collaboration avec les membres des jurys de la session 2016 de la certification complémentaire.

Qu'ils soient ici remerciés de leurs précieuses contributions.

Fait le 15 juillet 2016

Jocelyne VIEILLOT

IA-IPR d'anglais

Présidente des jurys de la certification complémentaire – Anglais